

## **Modalités d'inscription et délais d'accès**

Pour toutes les formations, le participant se préinscrit auprès du secrétariat ([ciab@il-conseil.fr](mailto:ciab@il-conseil.fr) ou [suzannecnpro@gmail.com](mailto:suzannecnpro@gmail.com)) qui entrera ensuite en contact avec lui pour lui fournir toutes les informations complémentaires pour monter son dossier d'inscription, en particulier pour les personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques.

Pour les DPC le participant peut s'inscrire directement via le site [mondpc.fr](http://mondpc.fr)

Les dates des formations sont indiquées sur le site du CIAB et les inscriptions restent ouvertes, en fonction des places disponibles, jusqu'à 24h avant le début de la formation.

### **Dispositions particulières pour les personnes en situation de handicap**

Le référent handicap est chargé d'assurer l'accueil et l'accompagnement personnalisé des participants en situation de handicap pour tout module de formation.

Le CIAB s'engage à continuer à louer des salles accessibles en hôtel ou lieu associatif qui permettent une accessibilité à toute personne en situation de handicap.

Toutes les questions d'accessibilité sont sous la responsabilité du Président du CIAB avec le soutien du référent handicap.

Avant l'entrée en formation, le CIAB est en capacité de conseiller, informer et orienter les participants en situation de handicap, en prenant contact avec la personne référente, le Dr Patricia Mathieu

### **Modalités et délais d'accès**

Prendre contact par courriel avec le secrétariat (voir ci-dessus) en indiquant la formation demandée.

- Remplir et envoyer le bulletin d'inscription
- Remplir et envoyer la fiche de renseignements.

Si l'employeur prend en charge la formation, en fournir l'attestation.

Une convention est signée entre les deux parties : le CIAB et employeur ou individuel avec le titre de la formation, son coût et les dates.

Les documents peuvent être adressés par courriel ou par courrier postal à :

AdminOF 13, Rue Henri de Guenegaud, 77410 Fresnes-sur-Marne.

La convocation et le programme complet sont ensuite envoyés au participant.